

LES REPRÉSENTATIONS
DE
L'HOMME ET DES ANIMAUX QUATERNAIRES
DÉCOUVERTES EN BELGIQUE

Beaucoup d'auteurs ont signalé et déploré la pauvreté des gisements du Paléolithique supérieur de la Belgique en pièces sculptées ou gravées. A. RUTOT ⁽¹⁾, notamment, s'est à juste titre étonné de ce « qu'en Belgique, la fin de l'âge des harpons à double rangée de barbelures (caverne de Goyet) et la durée du Magdalénien supérieur de Chaleux et de Furfooz, presque dépourvues de manifestations artistiques, se distinguent par un développement extraordinaire de la parure ».

Les cavernes belges n'ont jusqu'ici montré aucune peinture ou gravure sur paroi. Et l'énumération des objets d'art mobilier, sculptures ou gravures, est d'une bien sèche brièveté ⁽²⁾. Je voudrais d'abord jeter un coup d'œil sur les représentations théromorphes déjà connues et, ensuite, présenter celles qui ont été mises en évidence au cours de l'année 1947.

Afin de faciliter au lecteur l'intelligence du texte, je le prie de bien vouloir consulter la carte de la page 4; les cavernes qui ont livré les objets dont il sera question s'y trouvent repérées.

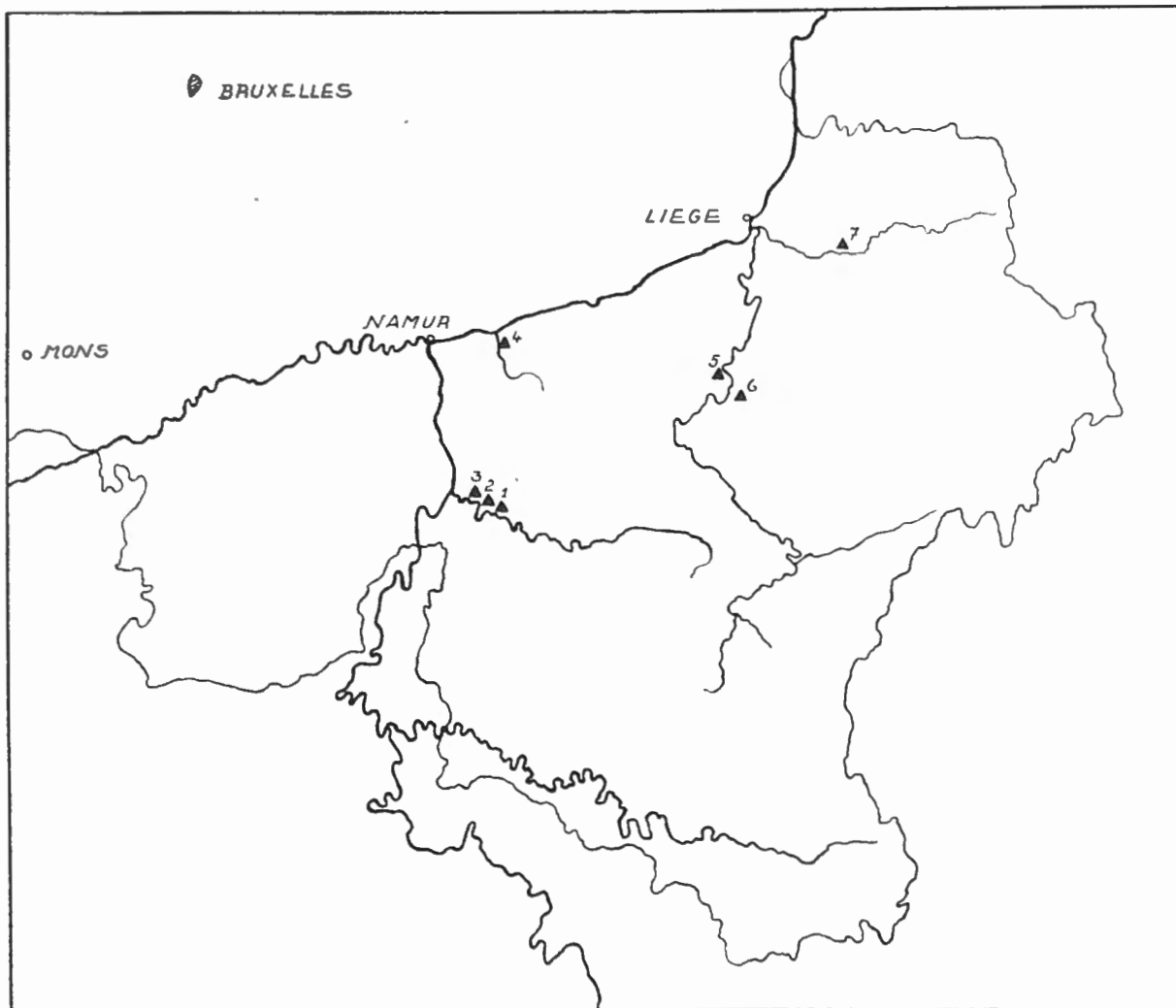
Il m'est agréable de remercier mon collègue le D^r M. GLIBERT, à qui je dois les clichés des planches V et X.

⁽¹⁾ RUTOT, A., 1919, p. 116.

⁽²⁾ AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, pp. 468-482.

I. — REVISION DES DOCUMENTS DÉJÀ CONNUS.

a) La première de ces représentations fut trouvée en 1864 par E. DUPONT, dans le « TROU DU FRONTAL », à Furfooz (vallée de la Lesse); la couche qui a fourni les restes humains de la « race » de Furfooz et un ensemble de silex et



Carte des cavernes ayant livré des œuvres d'art :
 1. « trou du Frontal »; 2. « trou de Chaleux »; 3. « trou Magrite »; 4. cavernes de Goyet;
 5. Sy-Verlaine; 6. Juzaine-Bomal; 7. Fond-de-Forêt.

d'ossements travaillés, qu'on doit rapporter au Magdalénien du type de la grotte de Chaleux, a également livré une petite série de plaques de psammite ^(*); deux de celles-ci ont pu être juxtaposées; elles portaient, sous une couche

(*) DUPONT, E., 1872, p. 198; cfr. aussi DUPONT, 1865, p. 842

incrustante de stalagmite, une gravure au trait représentant avec beaucoup de sûreté l'arrière-train d'un *Bos primigenius* en marche. Les dessins publiés par divers auteurs ⁽⁴⁾ nous paraissent rendre assez médiocrement l'impression de



FIG. 1. — L'arrière-train de *Bos primigenius*, provenant du « trou du Frontal », à Furfooz (échelle : 2/3).

vie que ne manque pas de faire ressentir la gravure originale. La photographie (Pl. I) réussira-t-elle mieux que le dessin (fig. 1) à ne pas trahir le graveur ?

b) En 1867, E. DUPONT ⁽⁵⁾ fouilla le « TROU MAGRITE », à Pont-à-Lesse.

⁽⁴⁾ RUTOT, A., 1919, p. 81; AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, p. 469.

⁽⁵⁾ DUPONT, E., 1872, p. 92.

Il y découvrit, parmi un ensemble industriel rapporté à l'Aurignacien supérieur, une figurine en ivoire, de facture assez rudimentaire, que l'on a rangée parmi les Vénus paléolithiques. La planche II montre quatre aspects, en double grandeur, de cette statuette.

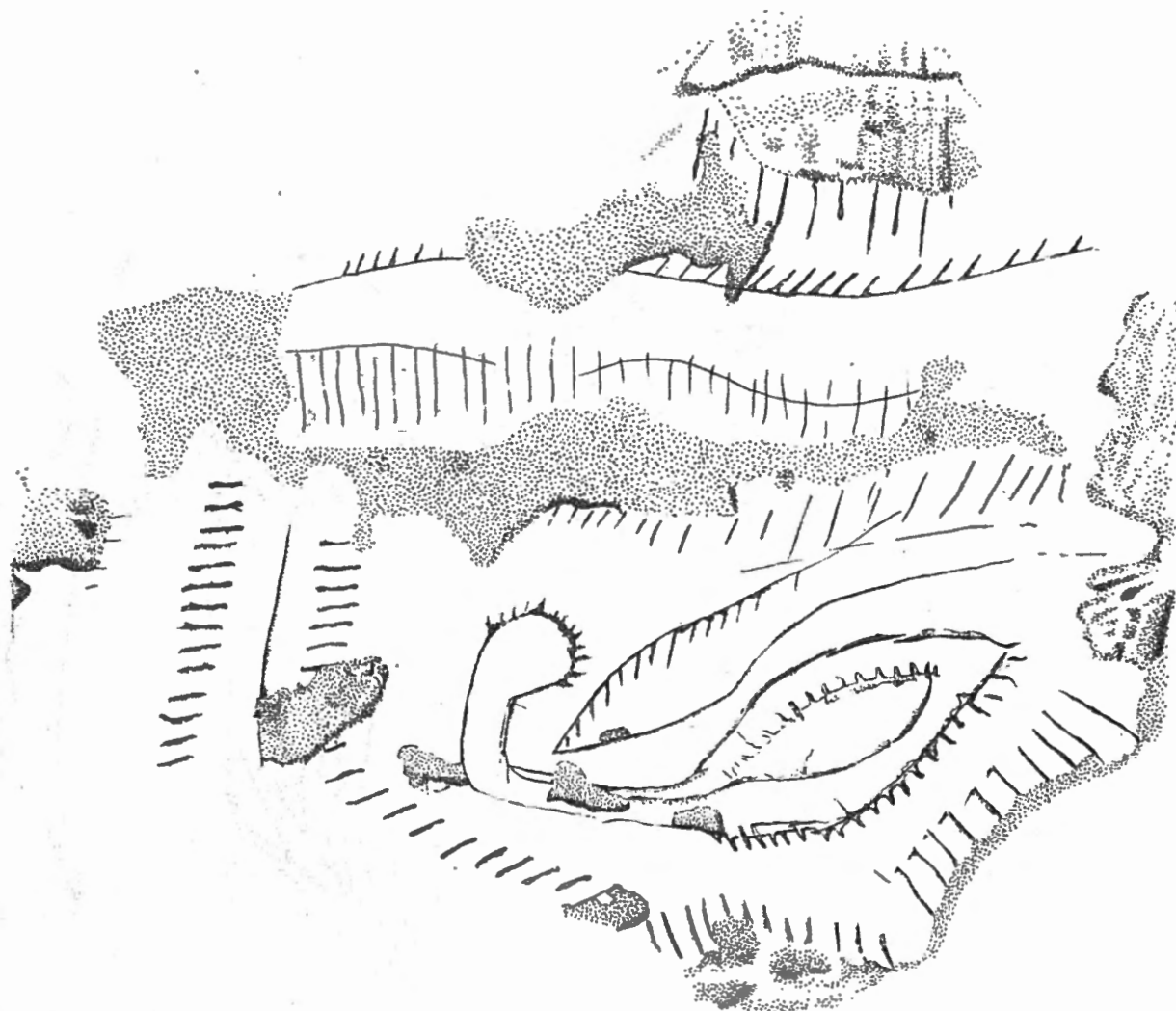


FIG. 2.

Dessin « déroulé » du bois de Renne gravé, provenant du « trou Magrite », à Pont-à-Lesse; les plages ponctuées correspondent aux pertes de substance de la surface du bois (échelle : 4/3).

c) Un autre objet curieux fut trouvé dans le « TROU MAGRITE » au même niveau que la Vénus. Il s'agit d'un fragment de bois de Renne gravé, dont E. DUPONT ⁽⁶⁾ et A. RUTOT ⁽⁷⁾ ont figuré l'une des faces. L'objet est représenté par les deux photographies de la planche II (en haut). Ces photographies sont

⁽⁶⁾ DUPONT, E., 1872, pp. 93-94.

⁽⁷⁾ RUTOT, A., 1919, fig. 109.

complétées par un dessin (fig. 2) reproduisant les motifs gravés « déroulés ». L'auteur de la trouvaille s'est exprimé avec beaucoup de simplicité au sujet de ce document-ci et du précédent : « Sans chercher à saisir la nature exacte des sujets que l'artiste antique a voulu représenter, — cela pourrait entraîner à des discussions sans but utile, — nous voyons sur ces objets les premiers rudiments de l'art dans nos régions, rudiments qui ont le mérite d'être nos plus anciens vestiges de dessins et de sculpture ».

E. VAN OVERLOOP ⁽⁸⁾ pensait que les dessins qui recouvrent le bois de Renne étaient de simples hachures décoratives; il fit, en outre, remarquer que l'artiste s'était inspiré de la forme spéciale de l'objet, le contournant dans toutes ses directions.

A. RUTOT ⁽⁹⁾, lui, s'engagea prudemment dans une tentative d'interprétation; il exprima l'idée qu'il s'agissait « d'un fragment de bois de Renne orné portant une gravure semblant représenter un cygne ».

Plus récemment, ainsi que le rappelle C. AUSSELET-LAMBRECHTS ⁽¹⁰⁾, H. BREUIL et R. DE SAINT-PÉRIER ⁽¹¹⁾ ont pris plus hardiment position : « Cet objet porte deux fuseaux nettement pisciformes. Il est à remarquer que le style de cette décoration rappelle celui des gravures paléolithiques de l'Europe centrale » ⁽¹²⁾.

Nous devons reconnaître, sans ambages, que l'interprétation en est difficile. Il me paraît que celle de H. BREUIL et de R. DE SAINT-PÉRIER est discutable. La représentation que ces auteurs donnent est certainement fortement schématisée; elle est sûrement partielle. En effet, les motifs décoratifs visibles sur la face de l'objet qui a été représentée se poursuivent sur l'autre face. C'est pourquoi nous avons exécuté, à la chambre claire, le dessin de la figure 2, qui montre, déroulée, la gravure dans son ensemble. Cette représentation permet de voir, notamment, que la figuration « pisciforme » de gauche se prolonge, en réalité, vers la droite, par deux lignes courbes sensiblement parallèles, qui vont, en perdant de leur netteté, se terminer vers l'extrémité distale du bois de Renne.

D'autre part, admettre que la deuxième silhouette pisciforme est bien une représentation théromorphe ne fournirait pas l'interprétation du système compliqué de lignes soulignées en deux endroits par des hachures, qui paraît enfermer cette silhouette.

Je pense que la gravure du trou Magrite est un idéogramme. Peut-être est-elle un plan schématique de quelque habitat ?

⁽⁸⁾ VAN OVERLOOP, E., 1882, p. 108.

⁽⁹⁾ RUTOT, A., 1919, légende, fig. 109.

⁽¹⁰⁾ AUSSELET-LAMBRECHTS, 1930, p. 472.

⁽¹¹⁾ BREUIL, H. et DE SAINT-PÉRIER, R., 1927, fig. 17, n° 5.

⁽¹²⁾ Id., 1927, pp. 50-52.

d) LA TROISIÈME GROTTÉ DE GOYET, située sur le territoire du village de Mozet, dans la vallée du Samson, affluent de droite de la Meuse namuroise, a livré à E. DUPONT⁽¹³⁾, lors de fouilles exécutées en 1867, deux fragments de « bâtons de commandement ».

Les sédiments du remplissage se répartissaient en cinq niveaux ossifères, alternant avec des dépôts stériles.

Les deux niveaux ossifères inférieurs ne renfermaient aucune trace d'objet travaillé par l'Homme.

Le niveau 3, sus-jacent, recélait un ensemble de silex taillés et d'ossements travaillés où se côtoient des pièces de factures moustérienne et aurignacienne.

Le niveau 2 a été rapporté par A. RUTOT à l'Aurignacien supérieur; il a livré de très beaux outils en silex, parmi lesquels il faut signaler une pièce foliacée retouchée sur les deux faces par enlèvement de larges esquilles plates. Ce niveau, en raison des caractères de l'industrie lithique, a été qualifié de proto-solutrén⁽¹⁴⁾. L'industrie osseuse de ce niveau 2 comporte des perçoirs, des pointes de sagaie, des « lissoirs », des aiguilles en os. On y a recueilli une énorme quantité d'ossements en voie de débitage et d'ossements appointés ou en forme de gouge.

Le niveau 1 a fourni un très bel et très abondant ensemble industriel que l'on peut rapporter au Magdalénien. Le harpon que l'on y a trouvé est la pièce la plus belle et la plus caractéristique parmi les rares documents de la sorte trouvés sur le territoire belge.

C'est du niveau 2 que proviennent les deux « bâtons de commandement ». L'un des deux est fortement abîmé; sa surface est tout écaillée et ne montre aucune trace de gravure.

L'autre bâton de commandement a été figuré, au moins partiellement, par E. DUPONT⁽¹⁵⁾, par A. RUTOT⁽¹⁶⁾, par H. BREUIL et R. DE SAINT-PÉRIER⁽¹⁷⁾, par C. AUSSELET-LAMBRECHTS⁽¹⁸⁾ et, enfin, par E. SACCASYN-DELLA SANTA⁽¹⁹⁾. La meilleure de ces illustrations est sans doute la photographie publiée par A. RUTOT; malheureusement elle n'intéresse que l'une des faces de l'objet, celle qui paraît avoir reçu l'interprétation la plus claire.

La planche III est composée de photographies du bâton de commandement; elle donne une représentation objective du document. Pour permettre de suivre

(13) DUPONT, E., 1869, pp. 193 et 274-275.

(14) On se rappellera qu'en Belgique on n'a jamais mis au jour de solutrén classique.

(15) DUPONT, E., 1869, fig. 2 et 3, p. 274; DUPONT, E., 1872, fig. 15, p. 117.

(16) RUTOT, A., 1919, fig. 109, hors-texte.

(17) BREUIL, H. et DE SAINT-PÉRIER, R., 1927, fig. 16, n° 6, p. 43.

(18) AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, fig. 3, p. 471.

(19) SACCASYN-DELLA SANTA, E., 1946, pl. 4, fig. 3. Trois textes.

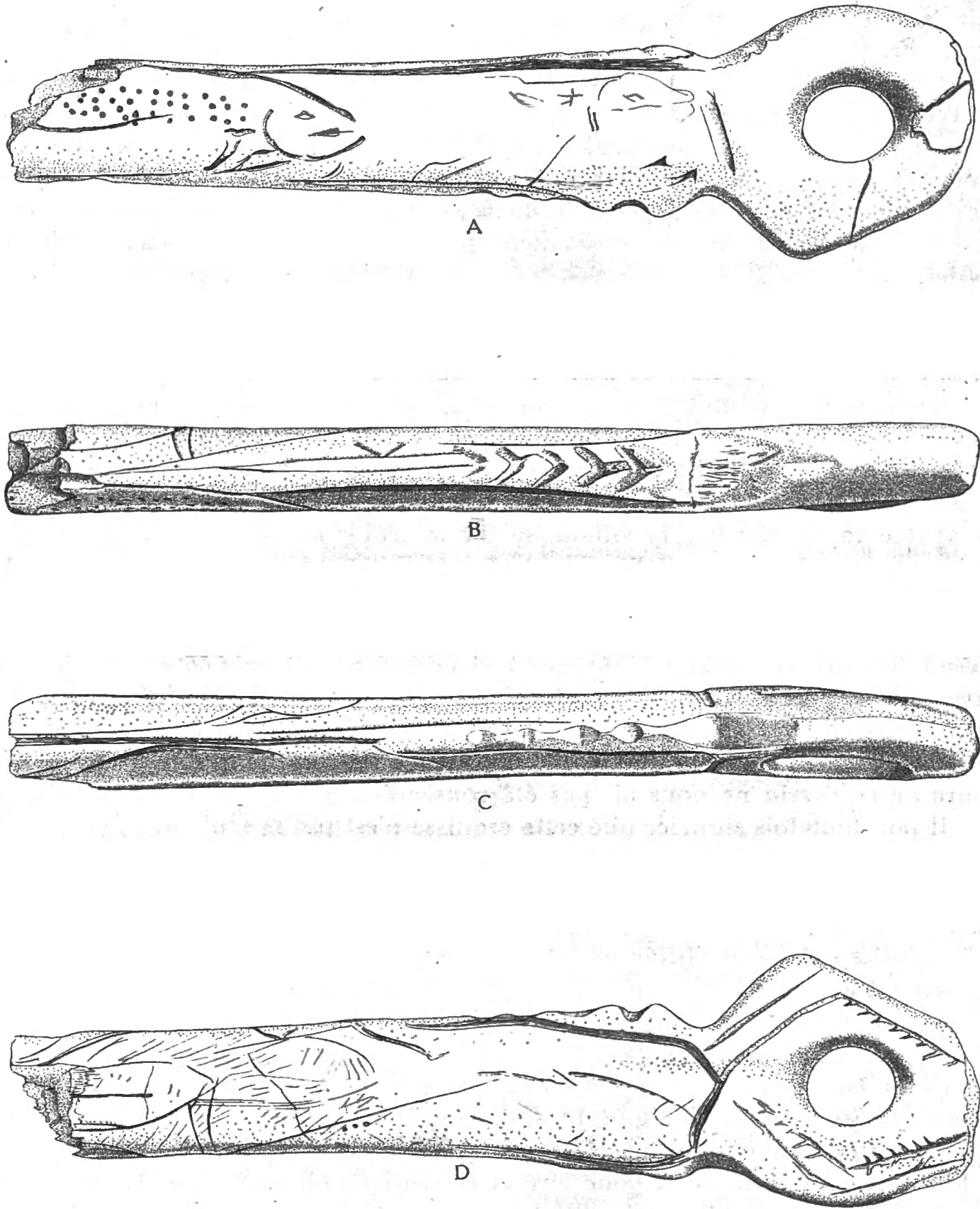


FIG. 3. — Le « bâton de commandement » provenant de la troisième caverne de Goyet :
A et D, les deux faces; B et C, les deux bords de l'objet (échelle: 1/1).

et de contrôler plus aisément l'interprétation que nous allons donner de la signification des gravures, j'ai cru devoir y joindre les quatre dessins de la figure 3.

L'aspect général du bois est très caractéristique. DUPONT ⁽²⁰⁾ le décrit fort clairement : « C'est une portion de bois de Renne coupée un peu au-dessous d'un andouiller. La partie élargie est percée d'un trou; la portion du merrain a été arrondie et chargée d'ornements et de dessins ». Deux échancrures profondes séparent la portion perforée du reste du bois.

Nous considérerons successivement les deux faces et les deux bords de l'objet.

La première des faces à examiner est celle que la plupart des auteurs ont reproduite; elle est représentée par la planche III (photo A) et la figure 3 (dessin A).

Le graveur a délimité par de profondes incisions le cadre de son ouvrage : une longue incision le long du bord supérieur, une autre entre les deux échancrures marquant la limite entre la portion perforée et le reste, une autre incision le long de la partie moyenne du bord inférieur. A l'intérieur de ce cadre, on apercevra, à gauche, la silhouette d'une truite nageant; les ponctuations gravées sur le dos donnent l'image de la répartition des taches pigmentées de ce poisson; la tête est allongée, relativement peu volumineuse par rapport au corps; la fente buccale ⁽²¹⁾ est grande; elle se poursuit en arrière jusqu'au niveau de l'œil; la mâchoire inférieure est mince, d'une seule courbure; elle est aussi longue que la supérieure; celle-ci est plus massive; le bord de l'opercule a un rayon de courbure petit. Tous ces caractères confirment la détermination de DUPONT : il s'agit bien d'un salmonidé. Il est regrettable que la partie postérieure de ce dessin ne nous ait pas été conservée.

Il faut toutefois signaler que cette esquisse n'est pas la seule que l'on puisse voir sur cette face du bâton perforé; il en existe une autre, moins appuyée, que l'on distinguera aisément sur la photographie (Pl. III, A), dans l'angle supérieur droit du cadre réservé, la tête et la partie antérieure du corps d'un autre poisson d'aspect assez différent : la tête est allongée; l'œil, assez petit, est légèrement allongé; la mâchoire supérieure se prolonge en museau, l'inférieure se projette un peu en avant de la supérieure; la fente buccale est énorme; l'ensemble du museau fait penser à la forme en « bec de canard » dont on qualifie la bouche des brochets. Cette impression pourrait trouver confirmation dans l'aplatissement de la ligne du dos, dans la présence de deux étoilures sur le corps; il faut remarquer toutefois que la mâchoire inférieure est fort massive et le museau un peu court pour être ceux d'un brochet. Si l'on devait tenter

⁽²⁰⁾ DUPONT, E., 1872, p. 116.

⁽²¹⁾ BREUIL, H. et DE SAINT-PÉRIER, R. (1927) ont reproduit cette gravure de truite en plaçant l'œil dans ce qui est en réalité la fente buccale.

une détermination, c'est cependant à une espèce de cette famille que l'on penserait, tout en regrettant que, pour nous confirmer dans cette opinion, l'usure de la pièce ne nous permette pas d'apprécier la conformation de la partie postérieure, la plus caractéristique, de ce poisson.

Enfin, sur la partie restante de la face, en avant de la truite et sous le brochet, très près du bord inférieur, on voit trois groupes de traits largement incisés qui nous paraissent correspondre à la nageoire pectorale, à la nageoire pelvienne et au début de la nageoire anale d'un troisième poisson; partant de la nageoire pectorale, on verra se diriger vers l'arrière et un peu vers le haut un trait ferme qui correspondrait bien à la partie antérieure et ventrale de la silhouette de l'animal.

Avant de passer à la description de l'autre face du document, nous pourrions jeter un coup d'œil sur les bords représentés par la figure 3 (B et C) et la planche III (B et C). L'une porte une série de quatre chevrons profondément incisés, suivie d'un cinquième beaucoup moins net. L'autre tranche est plus mince, surtout dans la portion proche de la partie perforée du bois; là, le graveur a attaqué le rebord de l'os de quatre entailles dont la plus profonde succède à la grande échancrure qui isole la partie perforée.

La seconde face du document a été interprétée par BREUIL et DE SAINT-PÉRIER. Elle a été figurée par ces auteurs ⁽²²⁾. La représentation proposée ne peut guère rencontrer notre accord; les silhouettes de poissons qui s'y trouvent esquissées paraissent avoir été recomposées à partir de traits gravés appartenant à des groupes de lignes de signification différente et dont certains sont des éraillures accidentelles.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la photographie et le dessin exécuté à la chambre claire de cette face et d'en proposer une interprétation (Pl. III, D, et fig. 3, D).

Le bâton de commandement paraît avoir été travaillé en plusieurs étapes. Les traits les plus anciens sont des figurations pisciformes. On en distingue clairement trois. L'une, entourée par la cassure de l'os, est incomplète et fort schématique; celle du milieu est comme soutenue par une série de lignes brisées parallèles qui évoquent sans doute les mouvements de l'eau; la troisième silhouette, gravée en traits plus vifs, montre le dessin du dos avec la nageoire dorsale et les ouïes d'un poisson dont la tête a été recoupée ultérieurement par l'une des profondes incisions que l'on a pratiquées le long des bords du bâton. Ces incisions encadrent la portion proximale du fût de l'os; elles se croisent au niveau de l'échancrure qui isole l'extrémité perforée du fût; elles se poursuivent ensuite, doublées par une autre incision; de petits traits obliques hérissent les mâchoires de la tenaille que ces lignes dessinent curieusement autour de l'orifice de perforation.

(22) BREUIL, H. et DE SAINT-PÉRIER, R., 1927, cfr. le document n° 14 de la figure 6.

e) Nous n'insisterons guère sur les autres figurations théromorphes trouvées dans des cavernes belges et conservées en dehors de l'Institut royal des Sciences naturelles.

1. LA GROTTÉ DE SY-VERLAINE. — Cette petite grotte, longue de 25 m, large de 1,50 m et haute de 2 m, s'ouvre sur la rive gauche de l'Ourthe, à 600 m à vol d'oiseau en aval de l'arrêt du chemin de fer à Sy; son plancher est situé à 6 m au-dessus de la rivière. Elle a été fouillée par P. DESTINEZ et L. MOREELS en 1888 ⁽²³⁾ et puis par J. FRAIPONT, M. LOHEST et L. LEQUEUX. Le produit des fouilles se trouve au Musée de l'Université de Liège et aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.

DESTINEZ et MOREELS rapportent les 400 silex y découverts à l'industrie magdalénienne ⁽²⁴⁾; ils ont mis au jour des coquilles fossiles tertiaires caractéristiques du Bassin de Paris (*Cerithium*, dont un *Cerithium giganteum*, *Turritella* et *Melania*) et signalé des débris de poterie, quelques os travaillés et une aiguille en os. FRAIPONT, en 1888, a ajouté à ces trouvailles un harpon à double rang de barbelures.

La faune a conservé, à côté du Cheval, du Renne, de l'Hyène des cavernes, le Mammouth et le Rhinocéros à narines cloisonnées.

Les débris de la faune et de l'industrie humaine se trouvaient disséminés dans des éboulis de calcaire dolomitisé, partiellement recouverts d'une couche de stalagmites et d'éboulis plus récents.

DESTINEZ et MOREELS ont mis l'accent sur une forte épingle ou poinçon en ivoire dont la grosse extrémité sculptée leur paraissait être « la reproduction sculptée de l'homme la plus parfaite qui nous ait été conservée » ⁽²⁵⁾.

AUSSELET-LAMBRECHTS a donné une bonne description de la figurine ⁽²⁶⁾ : « ... une grosse épingle en ivoire, dont l'extrémité la plus épaisse, sculptée, représente une tête humaine; les yeux sont gravés en creux, le nez épaté, la bouche largement fendue, les pommettes saillantes; deux trous circulaires latéraux figurent les oreilles, des stries ondulées la barbe et les cheveux. Le reste de l'objet, qui à partir des épaules ressemble assez bien aux termes de la Grèce antique, est orné d'entailles verticales, profondes de plus d'un millimètre, deux devant, deux derrière et une de chaque côté et se termine par une pointe gravée de petites stries en croix ».

A vrai dire, des doutes se sont élevés au sujet de l'authenticité du document de Sy. On n'a, semble-t-il, jamais donné les motifs de la suspicion en

⁽²³⁾ DESTINEZ, P. et MOREELS, L., 1888.

⁽²⁴⁾ RAHIR, E., 1925, p. 61, y voit un mélange d'Aurignacien supérieur et de Magdalénien.

⁽²⁵⁾ DESTINEZ, P. et MOREELS, L., 1888, p. CXLVI.

⁽²⁶⁾ AUSSELET-LAMBRECHTS, G., 1930, p. 477.

laquelle on le tient. SACCASYN-DELLA SANTA ⁽²⁷⁾ croit que « seuls certains détails de cette figure (la bouche) peuvent être d'exécution récente ». AUSSELET-LAMBRECHTS ⁽²⁸⁾ voit dans la découverte d'un petit « coléoptère » en ivoire, d'âge magdalénien, trouvé dans la grotte de Juzaine-Bomal, à 3 km de Sy, un argument en faveur de son authenticité.

Autre argument, indirect il est vrai, en faveur de l'authenticité de la pièce : on peut rapprocher la figurine de Sy d'autres sculptures paléolithiques, de celle que PIETTE qualifie de poupée sans bras et d'ébauche de poupée en ivoire, provenant de la grotte de Brassempouy (Landes) ⁽²⁹⁾, de celle de « l'homme barbu » de la grotte du Piéchalet, à Grobejac (Dordogne) ⁽³⁰⁾, de celle de la Rochebertier, à Vilhonneur (Charente) ⁽³¹⁾, de celles du Paléolithique de l'U.R.S.S., statuettes féminines de Gargarino et de Malta ⁽³²⁾.

Dans leur publication, DESTINEZ et MOREELS ne font aucune allusion à une deuxième pièce, une plaquette en os découpé, que AUSSELET-LAMBRECHTS décrit et figure ⁽³³⁾. Le contour est celui d'un poisson court et large; une échancrure représente une bouche étroite; la queue manque, elle s'est rompue au niveau d'un trou de perforation dont on voit nettement la trace sous la forme d'une échancrure arrondie et polie. Les deux faces portent une décoration faite d'incisions qui se correspondent d'une face à l'autre; l'œil est rond; la nageoire pectorale, de contour pentagonal, est remontée à mi-hauteur de l'ouïe; trois traits obliques vers l'avant descendent de la région dorsale en s'effilant, deux autres montent vers l'avant à partir de la région ventrale; ces traits schématisent sans doute la disposition en rayures de lignes de pigmentation qui font penser à celles de la Perche.

2. LA GROTTTE DU « COLÉOPTÈRE » À JUZAINÉ-BOMAL. — Cette grotte est creusée dans l'éperon de calcaire frasnien (li rotche à l'Pâplaine) qui se dresse entre la vallée de l'Aisne, affluent de l'Ourthe, et une petite vallée sèche, au lieu-dit « Le Tombeux », à 1.400 m de la gare de Bomal, à 200 m à l'Est du pont de la route de Bomal à Manhay ⁽³⁴⁾. Le niveau archéologique le plus ancien de cette grotte, qui s'ouvre à 3-4 m seulement au-dessus du fond de l'Aisne, est d'âge magdalénien; le Renne y était fort abondant; quatre harpons

⁽²⁷⁾ SACCASYN-DELLA SANTA, E., 1947, p. 114.

⁽²⁸⁾ AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, p. 478.

⁽²⁹⁾ PIETTE, Ed., 1907, pl. LXXIV, 3, 4-4a-4b.

⁽³⁰⁾ BREUIL, H., 1927, p. 107, fig. 3, n° 1.

⁽³¹⁾ BOURGEOIS et DELAUNAY, 1875, p. 192, fig. 76.

⁽³²⁾ GOLOMSHTOK, E. A., 1933, fig. 1, n° 4, p. 336 et fig. 7 n° 3, p. 843.

⁽³³⁾ AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, fig. 7, p. 476.

⁽³⁴⁾ HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J., 1925.

à une rangée de barbelures, des coquilles percées provenant probablement du Bassin de Paris y ont été trouvés, ainsi que des aiguilles, grattoirs simples et doubles, en « bec de flûte », perçoirs, petites lames et triangles à dos rabattu. L'objet le plus curieux est une petite pendeloque en ivoire (32 mm de long et 17 mm de large). La face bombée est gravée de traits qui délimitent la tête, le thorax, les élytres d'un coléoptère qui pourrait bien être un Dytique. Deux trous perforent latéralement les élytres.

Mentionnons que HAMAL-NANDRIN et SERVAIS ont trouvé, au même niveau, une petite plaquette en os découpée et percée de deux trous de suspension.

3. Il reste à signaler une pendeloque en os, percée d'un trou de suspension, extraite par HAMAL-NANDRIN de la grotte classique de Fond-de-Forêt; de forme générale ovulaire, elle mesure 8 cm de longueur, 5,8 cm de largeur et 1,4 cm d'épaisseur maximum. Elle figurerait un poisson ⁽³⁵⁾ dont l'œil serait représenté par le trou de suspension. Cette interprétation est possible, elle ne me semble cependant guère probable.

II. — DOCUMENTS INÉDITS.

Les représentations d'animaux dont nous allons donner la description ont été rapportées, il y a quatre-vingts ans, par E. DUPONT; elles ont été conservées depuis lors à l'Institut royal des Sciences naturelles, sans que les circonstances aient permis de reconnaître leur existence et d'apprécier leur valeur.

E. DUPONT avait, fort heureusement, gardé de ses fouilles, non seulement tous les ossements et tout l'outillage qu'il avait découverts, mais aussi un nombre considérable de documents lithologiques. L'importance qu'il attribuait à ceux-ci lui paraissait résider dans l'opinion que leur présence dans les sédiments des grottes ne pouvait être comprise sans que l'on admît leur transport par l'homme à des distances parfois considérables; il s'agissait, en effet, d'échantillons de roches étrangères soit à la région, soit au gisement dans lequel ils avaient été retrouvés : dalles de psammite ou de grès souvent très lourdes, plaquettes de psammite, de schiste micacé ou de schiste ardoisier, galets roulés, échantillons de lignite.

La revision des matériaux déposés à la section d'anthropologie et de pré-histoire de l'Institut m'a conduit, en mars 1947, à examiner, parmi l'ensemble des collections provenant des cavernes belges, les documents de la grotte de Chaleux ⁽³⁶⁾. Mon attention fut attirée par cinq petits fragments de phyllade

⁽³⁵⁾ HAMAL-NANDRIN, J., 1906-1908, p. 110.

⁽³⁶⁾ Chaleux est un hameau de la commune d'Hulsonniaux, dans la province de Namur.

ardoisier, dont l'un me sembla entaillé de traits très fins; dès le début de l'examen du document, la disposition de ces traits me parut ne pas être fortuite, et leur aspect permettait de croire qu'ils avaient été tracés à l'époque magdalénienne, à laquelle remonte l'âge de la couche dont proviennent les fragments d'ardoise. Cependant, un examen attentif de plusieurs heures ne m'avait pas permis d'en dégager la signification, lorsque l'idée me vint de saupoudrer de talc fin la surface gravée. L'excès de talc n'était pas enlevé que les traits se groupaient pour ainsi dire d'eux-mêmes en une silhouette d'animal qui s'imposa à M. P. SCHITTEKAT et à moi comme celle d'un cervidé gravé avec une maîtrise surprenante.

Cette première pièce reconnue devait m'inciter à en rechercher d'autres. Assisté de MM. H. DE BUYST et P. SCHITTEKAT, préparateurs-techniciens de l'Institut royal des Sciences naturelles, je passai en revue le matériel considérable rassemblé dans les vitrines de la salle du Quaternaire sous l'étiquette rédigée par E. DUPONT : « matériaux étrangers à la caverne, rapportés par les troglodytes ».

Parmi ceux de ces « matériaux » qui proviennent du trou de Chaleux se trouvaient deux dalles de psammite; parmi celles de la deuxième grotte de Goyet, plusieurs plaquettes de la même roche, qui portaient également des gravures.

D'autre part, un examen attentif des lamelles en ivoire de Chaleux nous permit ultérieurement de mettre en évidence une plaquette découpée en forme d'oiseau.

Ce sont ces œuvres d'art que nous allons décrire, en commençant par celles de Chaleux.

1. FIGURATIONS THÉROMORPHES PROVENANT DU « TROU DE CHALEUX ».

Quelques mots seront nécessaires sans doute pour préciser la signification de l'unique niveau archéologique exploité par E. DUPONT à Chaleux, en 1865⁽³⁷⁾.

La grotte de Chaleux se présente un peu en aval des « Aiguilles de Chaleux », à 17 m au-dessus du niveau moyen de la Lesse. L'ancien sol habité par l'homme avait été recouvert par un important éboulis surmonté de débris de faune récente. L'industrie paléolithique mise au jour, d'une très grande richesse, comporte environ trente mille pièces dont l'ensemble doit être rapporté au Magdalénien terminal. La série des burins, des grattoirs, des lames à dos rabattu est d'une excellente facture. Les perçoirs sont particulièrement remarquables. L'industrie osseuse comporte des pointes de javelot, des « lissoirs », des séries d'os travaillés, montrant tous les stades de la fabrication des aiguilles à partir de l'ossement brut; il faut signaler aussi deux plaques en

(37) DUPONT, E., 1865, pp. 826-836.

ivoire, arrondies et perforées en leur centre, des crayons d'oligiste, des éléments de colliers : dents, cristaux de fluorine, ou petits galets roulés perforés.

Les magdaléniens de Chaleux avaient réuni une véritable collection de fossiles : coquilles provenant des terrains tertiaires du Bassin de Paris, vertèbre percée au centre du corps et dents de Squale, une Rhynchonelle, un rostre de Bélemnite, deux cloisons de Nautilé, trois Éponges fossiles. Certains de ces fossiles, sinon tous, ont été utilisés comme objets de parure.

C'est donc, comme nous le disions plus haut, parmi les plaques de schiste ardoisier et de psammite soigneusement conservées par DUPONT que nous avons mis en évidence l'existence des œuvres d'art dont nous allons maintenant donner la description.

A. — LE CERVIDÉ GRAVÉ DU MAGDALÉNIEN TERMINAL DE CHALEUX. — Le plus grand des cinq fragments d'ardoise qui nous sont parvenus est une plaquette dont la forme tend vers le parallélogramme; la base mesure 13,2 cm et la hauteur (mesurée au milieu de la pièce, la base n'étant pas parallèle au côté opposé) est de 6,5 cm. La planche IV représente le document à l'échelle des $3/2$. La planche V représente le détail de la tête agrandie $2 \frac{1}{2}$ fois (document A) et 4 fois (document B). La figure 4 montre l'animal entier, agrandi 1,3 fois; cette figure a été obtenue en retouchant un document photographique.

La gravure représente la partie antérieure de la ligne du dos, le poitrail, l'encolure, la tête et les bois d'un cervidé. Les pattes antérieures n'ont pas été traitées au delà du coude. Le bois postérieur de la ramure n'est représenté que par sa tige d'origine, très longue et fine, dont l'extrémité se poursuit jusqu'au bord de la pierre; les digitations terminales sont perdues; elles se trouvaient peut-être sur un fragment de la plaquette qui ne nous a pas été conservé. Ce fragment a d'ailleurs dû être détaché dès l'époque magdalénienne; en effet, la tranche de la plaquette est mousse et tout son pourtour est encroûté d'une mince couche de carbonate de chaux très adhérente; la brisure de la pièce n'est pas due à un accident ou à une maladresse survenus lors de l'extraction.

Le cou tendu, l'œil inquiet, les naseaux dilatés et la bouche ouverte donnent à l'animal l'expression d'une bête traquée et aux abois.

La technique d'exécution est d'une remarquable sûreté; le trait est ferme, sans bavure, sans maladresse. Il me paraît que méritent une particulière attention : l'œil gravé en trois traits qui lui confèrent une expression d'inquiétude frappante; les bois largement étalés en avant et au-dessus de la tête, auxquels l'épaisseur variée et, semble-t-il, judicieusement calculée des incisions au burin donne du volume et de la perspective; le dessin entier de la tête, d'une exactitude telle que la structure anatomique se révèle à nous par l'implantation solide des bois sur l'os frontal, la saillie du pourtour osseux de l'orbite, la ligne correcte du chanfrein, les naseaux largement ouverts, la mandibule tombante découvrant la canine, la ganache sèche et musclée.

Le graveur a poussé le souci de la fidélité de l'exécution jusqu'à figurer la pilosité; celle-ci laisse à découvert les régions buccale, nasale et oculaire; les poils du poitrail sont au contraire serrés et drus.

Les points faibles de cette gravure, qui mérite pourtant d'être placée parmi les belles pièces de l'art quaternaire, sont, à notre avis, la ligne trop tombante et trop recourbée de la lèvre inférieure, et le dessin un peu trop schématique de l'oreille.

Signalons encore que la ligne du ventre, très profondément entaillée, ainsi que les trois traits parallèles, obliques vers le bas et l'avant, qui se raccordent en arrière à cette ligne du ventre, ne paraissent pas être de la même main que le reste de la gravure.

L'agrandissement des traits (Pl. V) ne nuit pas à l'aspect ferme et décidé de ceux-ci; il permettra de juger mieux de la sûreté de main du graveur magdalénien.

B. — LA GRANDE DALLE DE PSAMMITE GRAVÉE DU MAGDALÉNIEN DE CHALEUX. — Parmi les sept grandes dalles de psammite provenant de Chaleux, deux se raccordent exactement; elles sont des fragments d'un ensemble dont une portion est perdue; elles portent, sur les deux faces, des traits incisés. Ces incisions étaient en partie cachées sous un mince enduit de carbonate de calcium; celles que montre la face du plus petit des deux fragments que représente la planche VI disparaissaient quasi entièrement sous la couche stalagmitique.

Après avoir photographié les pierres avant toute préparation, j'ai enlevé au pinceau, à l'aide d'une solution aqueuse très étendue d'acide chlorhydrique, la couche de carbonate de chaux; j'ai cependant respecté de cette couche quelques îlots sur les faces et toute la croûte des tranches. L'opération du nettoyage à l'acide faible a été menée avec une particulière prudence dans la région supérieure gauche de la petite dalle. Dans cette zone, la pierre avait délité, les feuilletts superficiels en étaient crevassés et boursoufflés; les craquelures ont été consolidées, par prudence, à l'aide de baume du Canada.

Nous examinerons successivement les deux faces de la dalle en commençant par celle qui nous paraît la plus intéressante, celle qui est figurée sur la planche VII.

Les ondulations de la pierre rendent fort difficile la prise d'un cliché complet de la gravure, d'autant plus que les incisions sont souvent usées au sommet de ces ondulations.

Afin de donner une représentation claire et objective à la fois de l'œuvre, j'ai pensé qu'on pourrait adjoindre à une photographie de la pièce soulignée à la gouache blanche (Pl. VI), une autre photographie (Pl. VII) de la tête du Bos, prise sans préparation et en grandeur naturelle.

On distinguera aisément deux silhouettes superposées d'animaux quaternaires. Celle qu'on isolera le plus facilement est celle d'un robuste bovidé en

marche, dont, malheureusement, le dessin de l'extrémité du membre postérieur nous manque. Cette patte avait été gravée sur un fragment perdu de la dalle.

La deuxième silhouette est celle d'un cervidé dont la tête, tournée vers la gauche, comme l'est celle du bovidé, est incomplète. Un coin de la dalle manque et, dans cette région, la surface de la pierre est en piteux état.



FIG. 4. — Le Cervidé gravé sur une plaquette d'ardoise, provenant du « trou de Chaleux », à Hulsonniaux (échelle : 4/3).

D'autres incisions, à demi effacées, débordant notamment les deux silhouettes identifiables, doivent être rapportées à d'autres figurations qu'on ne peut clairement analyser.

La longueur maximum de la pierre est de 80 cm, la largeur de 47 cm.

a) Avers de la dalle de Chaleux.

α) Le « *Bos primigenius* ». — La longueur de la gravure figurant cet animal, mesurée de l'extrémité de la corne droite à la croupe, est de 41,5 cm; la hauteur au garrot est de 27,5 cm. La figure 5 le représente en demi-grandeur.

Il s'agit d'une vigoureuse bête, en marche. La patte antérieure droite est levée; l'autre est solidement appuyée sur le sol. L'allure générale de la gravure dégage une impression de rare puissance. La masse de l'animal est centrée sur

la base de l'encolure et sur les épaules. La musculature de la nuque, soulignée par une courte crinière, est vigoureusement tendue. Du front, presque vertical, partent deux longues cornes pointées vers l'avant. L'oreille est charnue et dressée. Le dessin de la tête est ferme et d'une grande sûreté anatomique; l'œil grand, les naseaux bien ouverts, le muffle camus, la lèvre inférieure massive et débordante, la ganache ramassée sont bien d'un bovidé. La patte antérieure gauche repose sur le sol, le poignet est légèrement fléchi; l'autre patte antérieure est d'un dessin moins ferme. La ligne du dos et celle des reins sont concaves et courtes, par rapport à la taille de l'animal. Le souci de rendre la réalité anatomique a également guidé le graveur dans la représentation qu'il nous offre du train postérieur; le flanc est creux, la hanche nous montre le relief bien dégagé de l'aile iliaque, la région sacrée détachée se poursuivant d'une venue vers la base de la queue.

La silhouette paraît bien être celle d'un mâle de l'espèce *Bos primigenius*.

En dépit de la dureté du quartzite, dont le grain grossier a sûrement nui à la pureté du trait, l'œuvre est fort belle. Il faut notamment souligner que le graveur a réussi à dégager du dessin de la tête une impression de perspective par des moyens fort simples, dont on n'a point depuis perdu l'usage; la corne droite n'est pas raccordée au front; les contours de la tête sont mis en relief par l'utilisation de traits gravés parallèlement.

β) Le Cervidé. — Dessinée par l'artiste magdalénien à une échelle plus réduite, l'image d'un deuxième animal, d'un Renne, vient se superposer à celle du *Bos*. La figure 6 le représente en demi-grandeur. Le garrot de l'animal recoupe la ligne du front du bovidé; il est haut, sec et long. Le dos est modérément ensellé. La croupe est musclée et bien conformée. Le membre postérieur gauche, le seul qui nous soit représenté, est fermement appuyé; le dessin en est précis et nerveux, et la structure anatomique fidèlement rendue. La ligne du ventre est légèrement « avalée »; cette ligne est longée, au-dessus, par une autre, plus légèrement gravée, que l'on pourrait peut-être interpréter comme la représentation de la saillie de la veine de l'éperon. La patte antérieure est sèche, surtout à la hauteur de l'humérus. Le poitrail est gravé avec moins de sûreté que le reste du dessin; cependant le graveur a suggéré les reliefs musculaires au niveau des insertions scapulaires. Le cou est massif; l'encolure est droite, elle se prolonge par le dessin d'une oreille dressée; la gorge retombe en un épais fanon.

Le délitement de la pierre a malheureusement défiguré le dessin du nez et de la bouche; le plissement et les petits éclatements des couches superficielles de la pierre ne permettront pas de juger de cette portion du dessin.

Les bois ne sont qu'incomplètement représentés en raison de l'usure subie par la pierre et de la cassure déjà signalée. Les portions qui nous en sont conservées sont fort bien venues et permettent d'affirmer que l'animal gravé est



FIG. 5. — Le Bovidé gravé sur une dalle de psammite, provenant du « trou de Chaleux » à Hulsonniaux (échelle : 1/2).

un Renne; ainsi se confirme l'impression qui se dégage de la silhouette générale de l'animal, dont le garrot un peu sec, la structure délicate des pattes un peu courtes, la queue couvrant le périnée sont bien caractéristiques des Cervidés.

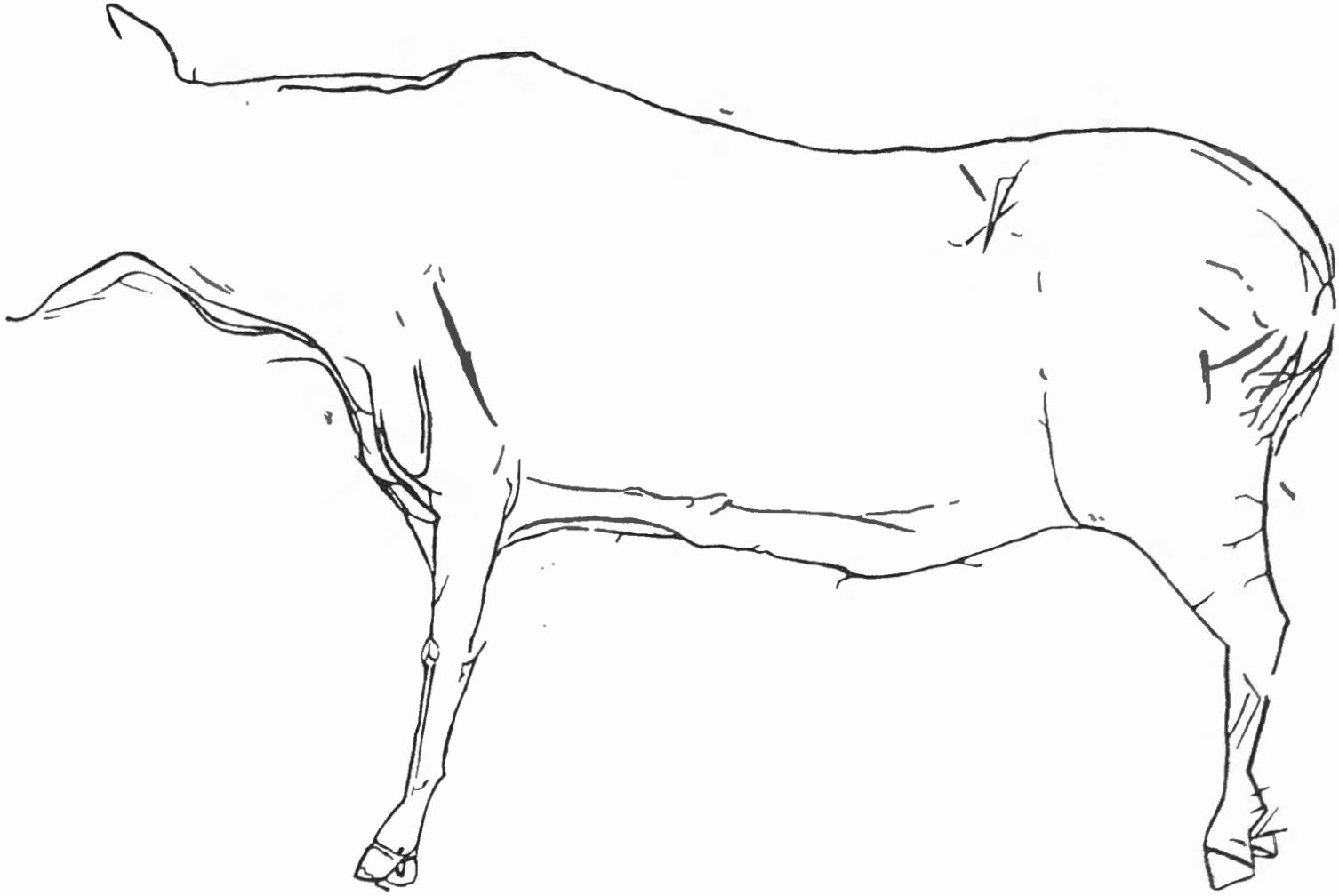


FIG. 6. — Le Cervidé gravé sur une dalle de psammite, provenant du « trou de Chaleux », à Hulsonniaux (échelle un peu supérieure à 1/2). Les bois et la tête ne sont pas représentés.

γ) Gravures de signification douteuse. — a) De la base de l'oreille du bovidé part, vers l'arrière, un trait légèrement convexe vers le bas; il s'infléchit bientôt vers le bas et rejoint la série des lignes courbes qui modèlent le poitrail de l'animal.

Un autre trait part, à son tour, d'un peu au-dessus de l'angle de coudure du précédent; il est convexe vers le bas et est rejoint par une incision verticale qui se rabat derrière l'épaule du Bos. Il continue ensuite son trajet en croisant l'arête selon laquelle la pierre s'est délaminiée et se poursuit en descendant progressivement au travers de la cuisse.

Cet ensemble de traits est fort énigmatique; il suggère des interprétations si différentes les unes des autres qu'on hésite à les exprimer. J'en retiendrai

une que je propose ici : ces lignes qui entourent la masse du *Bos*, de l'oreille à la cuisse, comme un réseau à mailles énormes, sont-elles des entraves, ou même un harnachement ?

b) Une longue ligne profondément gravée court au-dessus de la croupe et de l'échine du bovidé. Partant en arrière de celle-ci, elle se redresse en se terminant au-dessus de l'encolure. Elle simule une échine de félin. Faut-il y rattacher le fouillis de traits qui se trouve en arrière du *Bos* ?

b) Revers de la dalle de Chaleux.

La face postérieure des deux fragments de dalle porte aussi des figurations théromorphes reproduites par la planche VIII (en haut). Signalons, avant de décrire ces représentations, que la pierre a subi une préparation; les aspérités en ont été rabotées. Les traces de ce travail sont nettement visibles sous la forme de lignes de grattage qu'on peut distinguer aisément des éraillures accidentelles plus récentes.

α) Le capridé couché. — De l'ensemble des lignes gravées sur cette face, on peut isoler tout d'abord une très bonne image de Capridé (Pl. IX, A et B). L'animal est représenté couché; les pattes antérieures sont repliées sous le corps; la croupe est légèrement basculée vers la gauche; la tête est inclinée dans le même sens, ainsi que nous l'indique la vue en perspective des cornes. Bien qu'elle soit traitée sans recherche du détail, cette silhouette est fort bien venue.

β) Les Chevaux. — Le reste de la surface de la pierre est encombré de gravures qui ne laissent pas de décevoir (cf. Pl. VIII).

A vrai dire, une série de graffiti légers silhouettent assez joliment un petit cheval courtaud, mais on n'y peut reconnaître la fermeté d'intention et d'exécution des dessins que nous venons de décrire.

Bien plus déroutante encore est la grande gravure en traits épais qui empiète sur les deux fragments de dalle. La queue touffue, la croupe arrondie, le dos ensellé font penser à un cheval. Mais la tête est bizarrement inachevée ou plutôt recoupée par un trait vif qui amaigrit les naseaux et la bouche. Les pattes antérieures, très sèches, ne sont que maladroitement ébauchées.

C. — PLAQUETTE EN IVOIRE DÉCOUPÉ DE CHALEUX. — Il s'agit d'un petit fragment d'ivoire (longueur 44 mm; largeur 23 mm; épaisseur 7 mm) découpé en forme d'animal. La pièce est incomplète; elle est brisée vers l'arrière et à l'angle antéro-inférieur. L'une des faces est patinée en brun avec des mouchetures plus orangées; cette face est chargée de gravures et les bords en sont soigneusement émoussés. L'autre face n'est que très légèrement patinée et les bords en sont presque vifs; elle ne porte que des éraillures superficielles, obliques vers l'arrière et le bas, qui paraissent dépourvues de signification.

La silhouette de l'animal montre un corps massif, un cou fort peu dégagé, une tête au crâne arrondi dont se dégage une sorte de gros bec court. Les traits gravés sur la face ornée sont de deux sortes : les uns sont de petites stries verticales disposées par groupes, les autres, plus profondes, délimitent le moignon d'un membre antérieur qui paraît être une aile. Des éraillures superficielles, analogues à celles du verso de la pièce, ont entamé la patine, à la portion droite et inférieure de cette face, sans qu'on puisse leur attribuer de mérite.

Ajoutons que la lamelle superficielle de l'ivoire s'est légèrement soulevée *in situ*, démasquant une fissure dans laquelle se sont glissées des incrustations de carbonate de chaux.

Le document A de la planche VIII montre l'une des faces, photographiée en lumière diffuse; le document C la présente photographiée en lumière rasante; le document B est l'image de l'autre face de la pièce.

2. FIGURATIONS THÉROMORPHES PROVENANT DE LA 3^e CAVERNE DE GOYET.

Le niveau 2 de cette caverne a fourni le « bâton de commandement » dont il a été question ci-avant ⁽³⁸⁾. Il recélait, en outre, une assez grande quantité de petites tablettes d'un grès-psammite très dur, dont certaines ont été gravées.

Deux fragments ont pu être juxtaposés; ils portent le dessin de la tête et du cou d'un Bouquetin. En hauteur, le plus grand de ces deux fragments mesure 11 cm. La planche X et la figure 7 nous montrent la curieuse technique utilisée par le graveur. La nuque de l'animal est schématisée par deux lignes courbes parallèles; la crinière, par une dizaine de courtes droites dont l'obliquité relative a été calculée avec soin. La tête, très fine, portant deux longues cornes, devait être accompagnée sur le document complet par au moins une autre semblable; on notera, en effet, dans le coin supérieur droit de la grande plaquette, le bout d'une corne qui révèle, à coup sûr, qu'une autre gravure devait se juxtaposer à gauche de celle qui nous est parvenue.

En plus de cette gravure, la troisième caverne de Goyet a livré un autre document inédit. Celui-ci est plus fruste d'exécution et les traits, tels qu'ils se présentent à nous, sont bien plus ceux d'une esquisse que ceux d'une gravure soignée. La figure 8 montre ce que nous avons pu lire avec sécurité de l'ensemble de la figuration. On notera, partant de l'angle supérieur gauche et de l'angle inférieur gauche, deux dessins que je propose de considérer comme ceux de branchages. On voudra bien noter ici que les représentations de végétaux dans l'art quaternaire sont rares. Dans le coin inférieur droit sont esquissées la tête et l'encolure d'un animal qui ne peut guère être qu'un fauve.

⁽³⁸⁾ Cfr. ci-dessus, pp. 7 à 10.

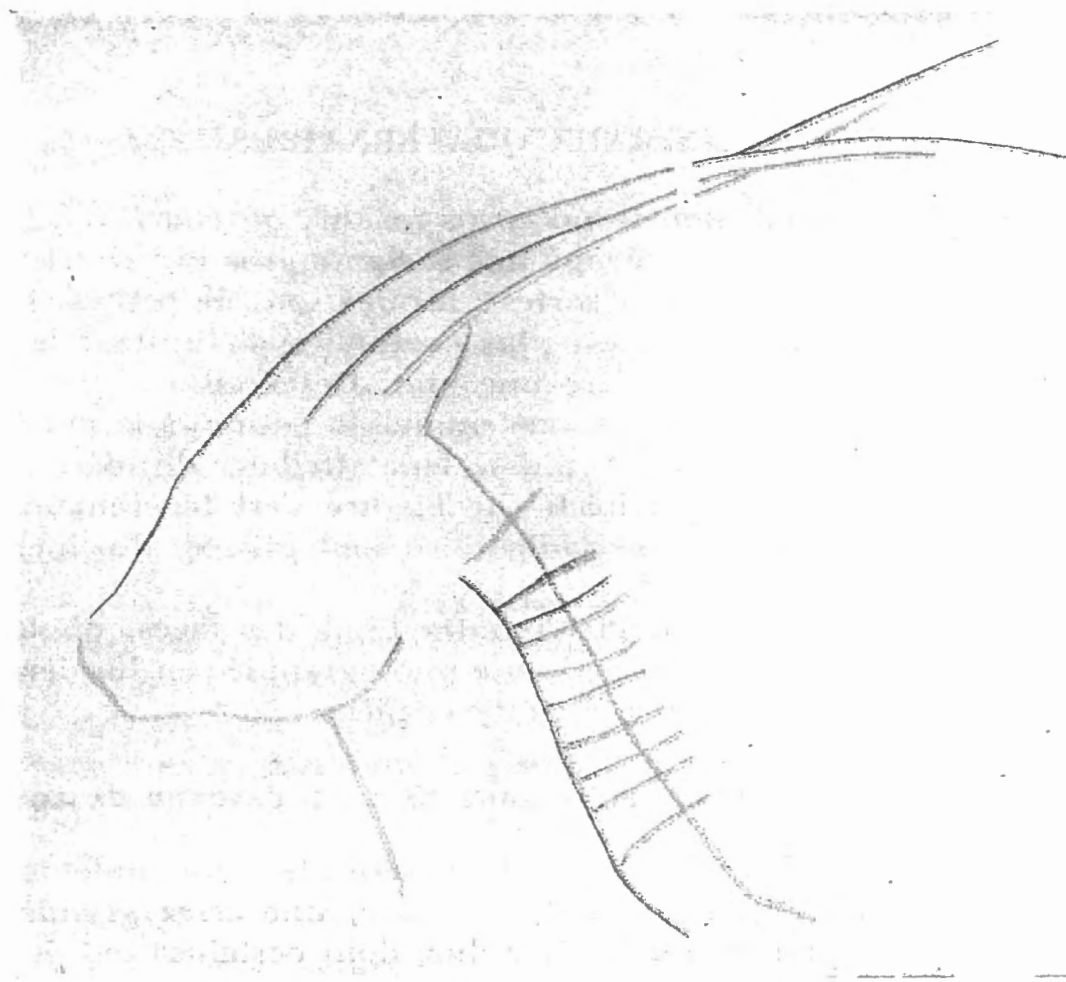


FIG. 7. — Le Bouquetin gravé sur une plaquette de psammite, provenant de la troisième caverne de Goyet (échelle: 1/1).

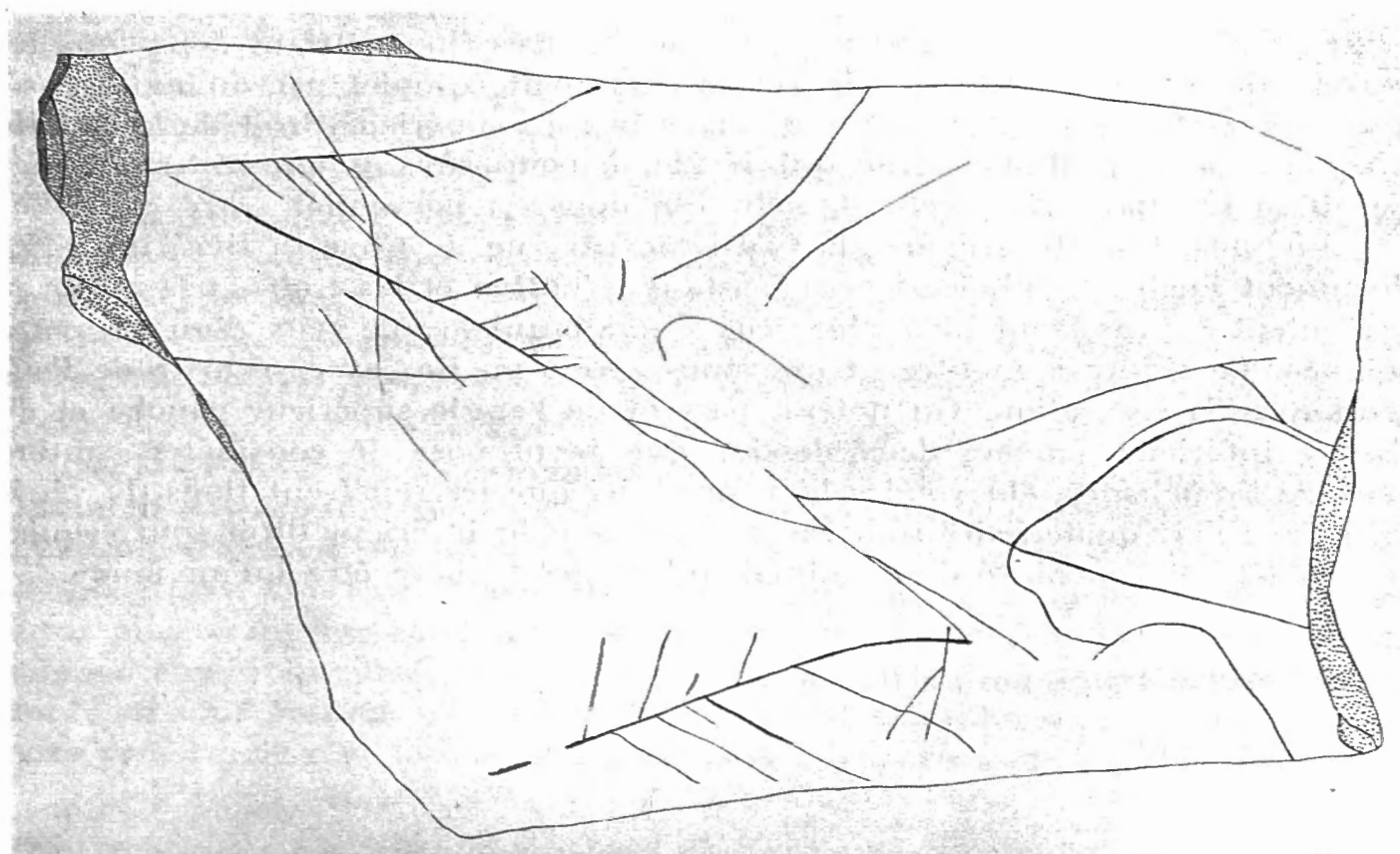


FIG. 8. — Esquisse de la tête d'un fauve et de branchages, gravés sur une plaque de psammite provenant de la troisième caverne de Goyet (échelle: 1/1).

III. — RÉSUMÉ.

Telles qu'elles se présentent à nous, les représentations de l'Homme et des animaux du Paléolithique découvertes sur le territoire belge constituent un ensemble assez varié. Nous pouvons en faire le bilan en rappelant que nous disposons à l'heure présente des documents suivants :

a) Deux représentations humaines : la Vénus de la caverne de la Magrite, l'homme barbu de Sy-Verlaine.

b) Deux plaquettes en ivoire : l'une de Chaleux, découpée en forme d'oiseau; l'autre, de Sy-Verlaine, en forme de poisson. On pourrait ajouter à ces deux plaquettes la pendeloque en ivoire de la grotte du Coléoptère de Juzaine-Bomal et, peut-être, la pendeloque découpée en forme de poisson, de Fond-de-Forêt.

c) Des plaquettes ou dalles d'ardoise ou de grès-psammite gravées de silhouettes d'animaux : l'arrière-train de *Bos primigenius* du trou du Frontal, à Furfooz, le *Bos primigenius*, le Renne, le Bouquetin, le Cheval et la très belle tête de Renne de Chaleux; la tête de Bouquetin, celle d'un fauve provenant de la troisième caverne de Goyet.

d) L'énigmatique bois de Renne gravé du trou Magrite et le « bâton de commandement à la Truite » de Goyet.

Le tableau ci-après groupe ces différents documents selon leur âge et le point de trouvaille.

En dépit de la qualité de quelques-unes de ces œuvres, l'état de notre documentation ne peut pas nous permettre de nous étendre longuement sur les caractères particuliers de la province artistique septentrionale que constituait à l'âge du Paléolithique supérieur la Haute-Belgique. La description des pièces aura fait ressortir la vigueur et la précision de cet art essentiellement naturaliste.

Qu'il me soit permis d'insister encore sur la technique d'exécution du *Bos primigenius* du trou du Frontal et de mettre l'accent sur l'emploi de grands traits en hachures utilisés par le graveur pour faire ressortir le relief des formes de l'animal. A ma connaissance, ce procédé a dû être bien rarement employé à l'époque paléolithique. Le graveur de Furfooz y a cependant recouru avec bonheur; son œuvre peut, je crois, prendre place à côté de celles de Chaleux et à côté du Bouquetin de Goyet parmi les plus expressives de l'Art animalier quaternaire.

Nous pouvons attendre le moment où sera signalée la première découverte d'une caverne ornée. Malheureusement, la redoutable humidité des parois des grottes de la Moyenne-Belgique et de la Haute-Belgique est un facteur qui altère un peu la confiance que l'on est en droit de garder à ce propos.

	Frontal	Chaleux	Magrite	Goyet	Sy-Verlaine	Juzaine-Bomal	Fond-de-Forêt
Epoque magdalénienne	Arrière-train d'un <i>Bos primigenius</i> .	1. Renne sur plaquette de schiste. 2. <i>Bos primigenius</i> , Renne, Bouquetin, Chevaux gravés sur une grande dalle de psamnite. 3. Plaquette en ivoire découpée en forme d'oiseau.			1. Épingle en ivoire dont la grosse extrémité figure la tête d'un Homme barbu. 2. Plaquette en ivoire découpée en forme de poisson.	Pendeloque en ivoire figurant un coléoptère.	Pendeloque en os découpée en forme de poisson (?).
Epoque aurignacienne Magritien (aurign. terminal)			1. Statuette féminine. 2. Bois de Renne gravé.	1. Tête de Bouquetin. 2. Tête d'un fauve parmi des branchages. 3. « Bâton de commandement » porteur de gravures représentant des poissons.			

Section d'Anthropologie et de Préhistoire
de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSSELET-LAMBRECHTS, C., 1930, *L'Art et la parure en Belgique pendant le Paléolithique supérieur*. (Bull. Soc. préhist. franç., t. XXVII, n° 10, pp. 468-482.)
- BOURGEOIS et DELAUNAY (abbés), 1875, *Grotte de Roche-Berthier (Charente)*. (Matériaux pour l'hist. prim. et natur. de l'Homme, 10° vol., 2° sér., t. VI, pp. 191-192.)
- BREUIL, H., 1927, *Œuvres d'art paléolithiques inédites du Périgord et art oriental d'Espagne*. (Revue anthrop., t. XXXVII, pp. 100-108.)
- BREUIL, H. et DE SAINT-PÉRIER, R., 1927, *Les Poissons, les Batraciens et les Reptiles dans l'art quaternaire*. (Arch. Inst. Paléontologie humaine, M. n° 2, 169 pp.)
- DESTINEZ, P. et MOREELS, L., 1888, *Exploration de la caverne de Verlainne (Luxembourg)*. (Ann. Soc. géol. Belg., t. XV, 1887-1888, pp. CXLV-CXLVII.)
- DUPONT, E., 1865, *Étude des cavernes des bords de la Lesse et de la Meuse, explorées jusqu'au mois d'octobre 1865*. (Bull. Acad. roy. des Sci., Lett. et Beaux-Arts Belg., 2° sér., t. XX, pp. 824-850.)
- 1869, *Sur deux fragments d'objets appelés « bâtons de commandement » découverts dans la caverne de Goyet (province de Namur)*. (Bull. Acad. roy. des Sci., Lett. et Beaux-Arts Belg., 38° année, 2° sér., t. XXVII, pp. 274-275, cf. aussi p. 193.)
- 1872, *Les temps préhistoriques en Belgique. L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. (2° éd., Bruxelles, 1 vol., 250 pp.)
- GIROD, P. et MASSÉNAT, E., 1900, *Laugerie-Basse, Industrie, Sculptures, Gravures*. (Paris, 1 vol., 101 pp.)
- GOLOMSHTOK, E. A., 1933, *Trois gisements du Paléolithique supérieur russe et sibérien*. (L'Anthropologie, t. XLIII, pp. 333-346.)
- HAMAL-NANDRIN, J., 1906-1908, *Pendeloque en os de la période du Renne, trouvée dans une grotte de Fond-de-Forêt (province de Liège)*. (Chronique archéologique du Pays de Liège, t. I, pp. 109-110.)
- HAMAL-NANDRIN, J. et SERVAIS, J., 1925, *La grotte dite « du Coléoptère »*. (Revue anthrop., t. XXXV, pp. 120-144.)
- PIETTE, E., 1907, *L'Art pendant l'âge du Renne*. (Album de 100 planches, 106 pages de texte, Paris, 1 vol.)
- RAHIR, E., 1925, *Les habitats et sépultures préhistoriques de la Belgique*. (Bull. Soc. Anthrop. Bruxelles, t. XL, pp. 3-89.)
- RUTOT, A., 1919, *Un essai de reconstitution plastique des races humaines primitives*. (Bruxelles, 1 vol., 172 pp., 15 pl., 241 fig.)
- SACCASYN-DELLA SANTA, E., 1947, *Les figures humaines du Paléolithique supérieur eurasiatique*. (Anvers, 1 vol., 208 pp.)
- VAN OVERLOOP, E., 1882, *Les origines de l'Art en Belgique. Les âges de la pierre*. (Bruxelles, 1 vol., 183 pp.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — RÉVISION DES DOCUMENTS DÉJÀ CONNUS	4
<i>a)</i> Le <i>Bos primigenius</i> du « TROU DU FRONTAL »	4
<i>b)</i> La figurine anthropomorphe du « TROU MAGRITE »	5
<i>c)</i> Le bois de Renne gravé du « TROU MAGRITE »	6
<i>d)</i> Le « bâton de commandement » de la 3 ^e CAVERNE DE GOYET	8
<i>e)</i> 1. La figurine et la plaquette pisciforme de SY-VERLAINE	12
2. Le coléoptère de JUZAINE-BOMAL	13
3. La pendeloque de FOND-DE-FORÊT... ..	14
II. — DOCUMENTS INÉDITS	14
1. Figurations théromorphes provenant du « TROU DE CHALEUX »	15
A. — Le cervidé gravé du Magdalénien terminal de Chaleux	16
B. — La grande dalle de psammite gravée du Magdalénien de Chaleux.	17
<i>a)</i> Avers de la dalle de Chaleux	18
<i>α)</i> Le « <i>Bos primigenius</i> »	18
<i>β)</i> Le Cervidé	19
<i>γ)</i> Gravures de signification douteuse	21
<i>b)</i> Revers de la dalle de Chaleux	22
<i>α)</i> Le capridé couché	22
<i>β)</i> Les chevaux... ..	22
C. — Plaquette en ivoire découpé de Chaleux	22
2. Figurations théromorphes provenant de la 3 ^e CAVERNE DE GOYET	23
III. — RÉSUMÉ... ..	25
BIBLIOGRAPHIE	27





L'arrière-train de *Bos primigenius*, provenant du "trou du Frontal", à Furfooz (échelle 2/3).

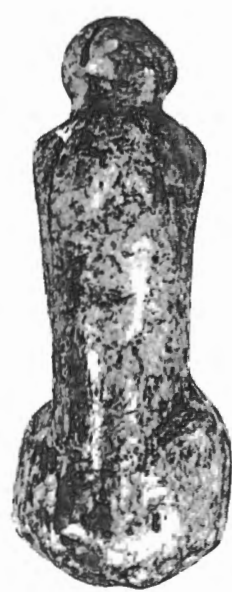
F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme
et des animaux quaternaires.



I



II



A



B



C

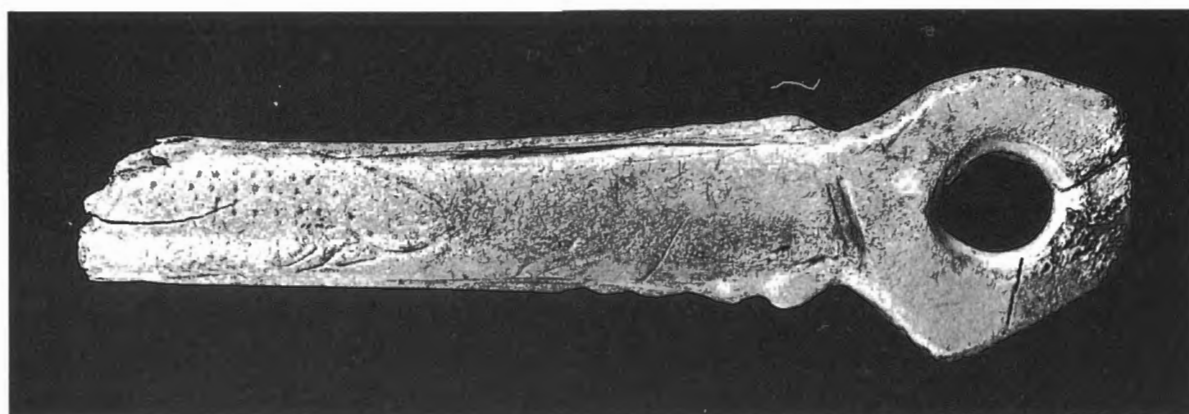


D

Les deux faces du bois de Renne gravé, provenant du "trou Magrite", à Pont-à-Lesse (échelle 4/3).
La statuette féminine provenant du "trou Magrite", à Pont-à-Lesse :

A, vue de face; B, profil gauche; C, profil droit; D, vue de dos (échelle 2/1).

F. TWIESELNANN. — Les représentations de l'Homme
et des animaux quaternaires.



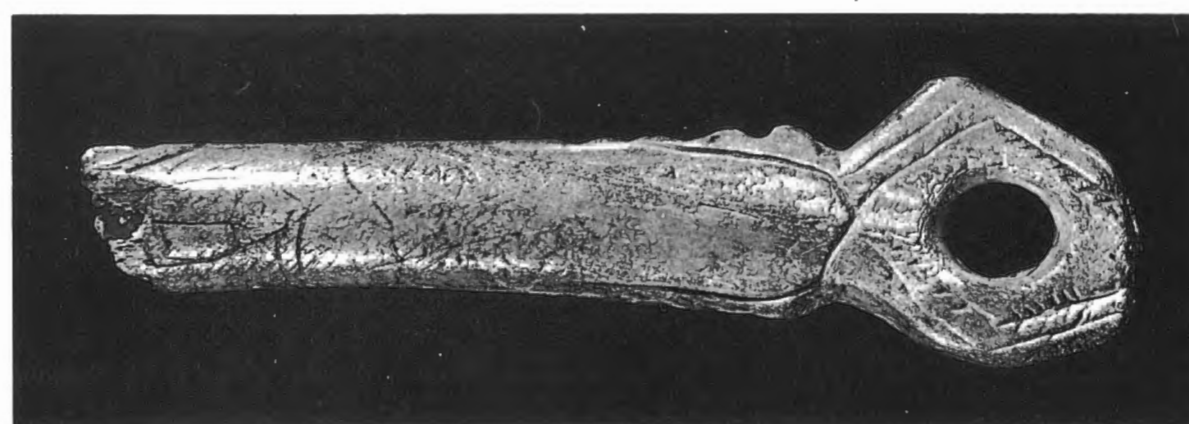
A



B



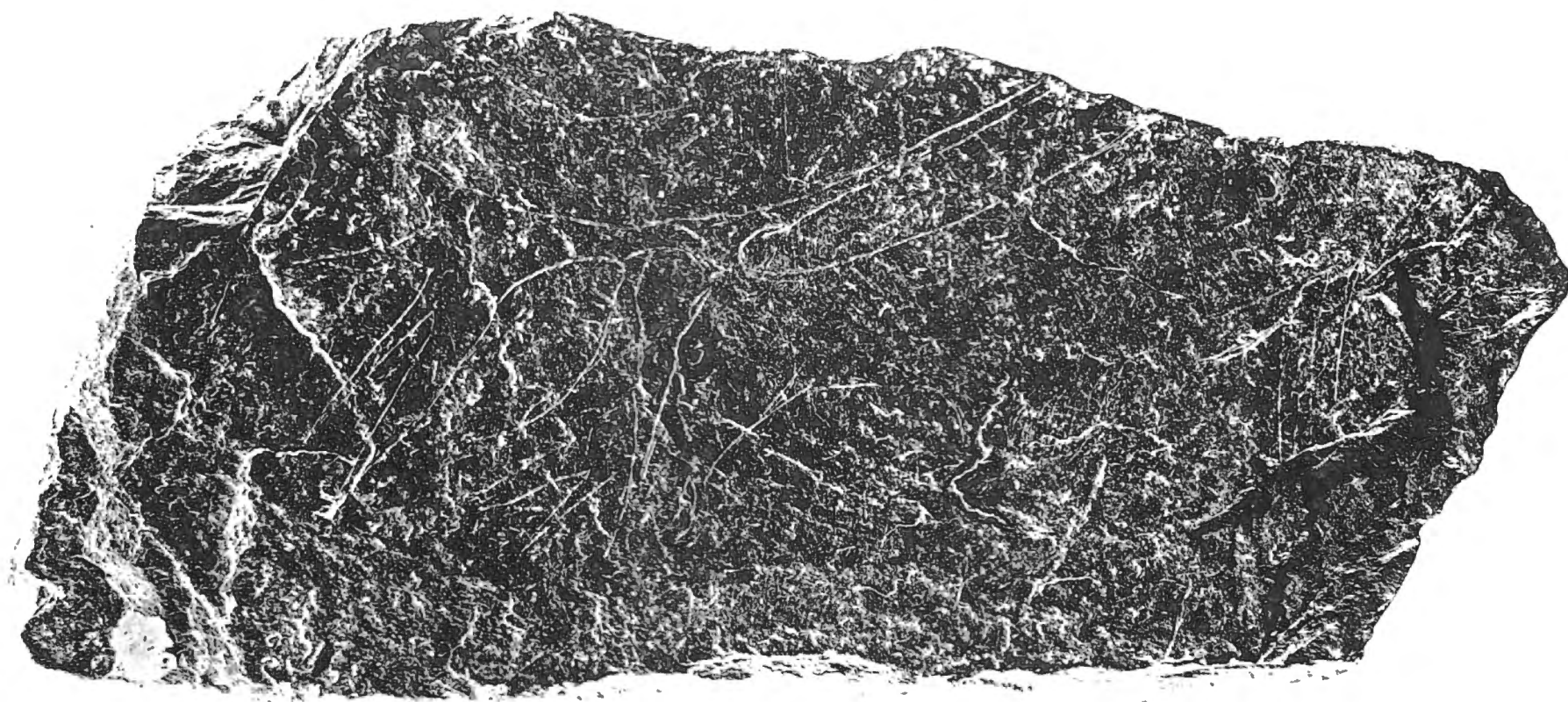
C



D

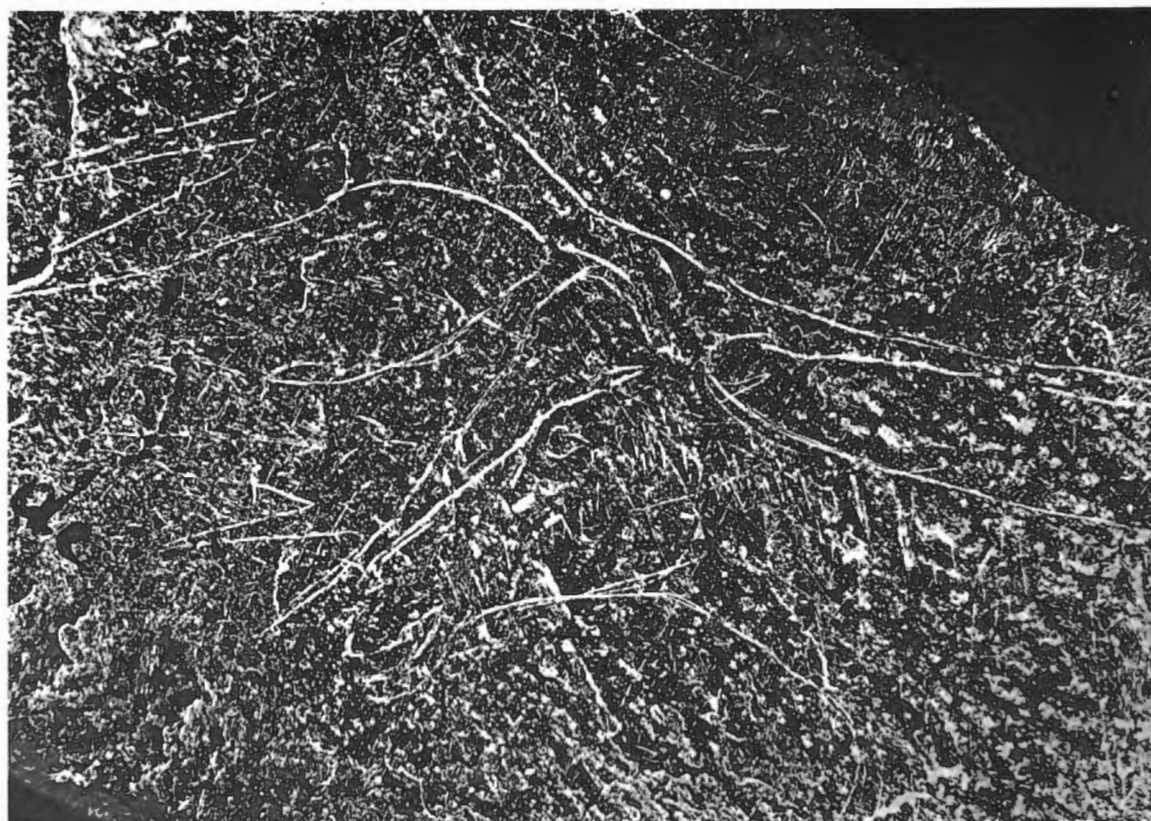
Le "baton de commandement", provenant de la troisième caverne de Goyet :
A et D, les deux faces ; B et C, les deux bords de l'objet (échelle 1/1).

F. TWIESSELMANN. — Les représentations de l'Homme et des animaux quaternaires.

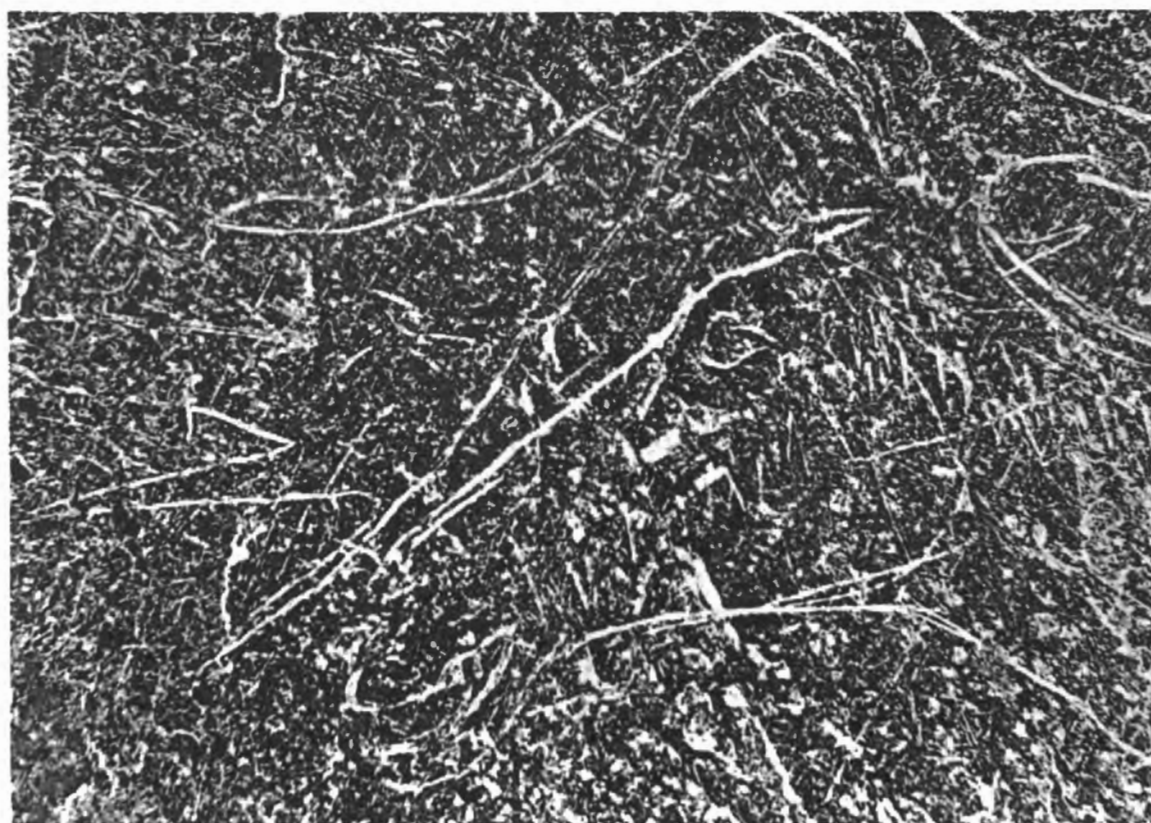


Le Cervidé gravé sur une plaquette de schiste, provenant du "trou de Chaleux", à Hulsonniaux (photographie à l'échelle 3/2).

F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme et des animaux quaternaires.



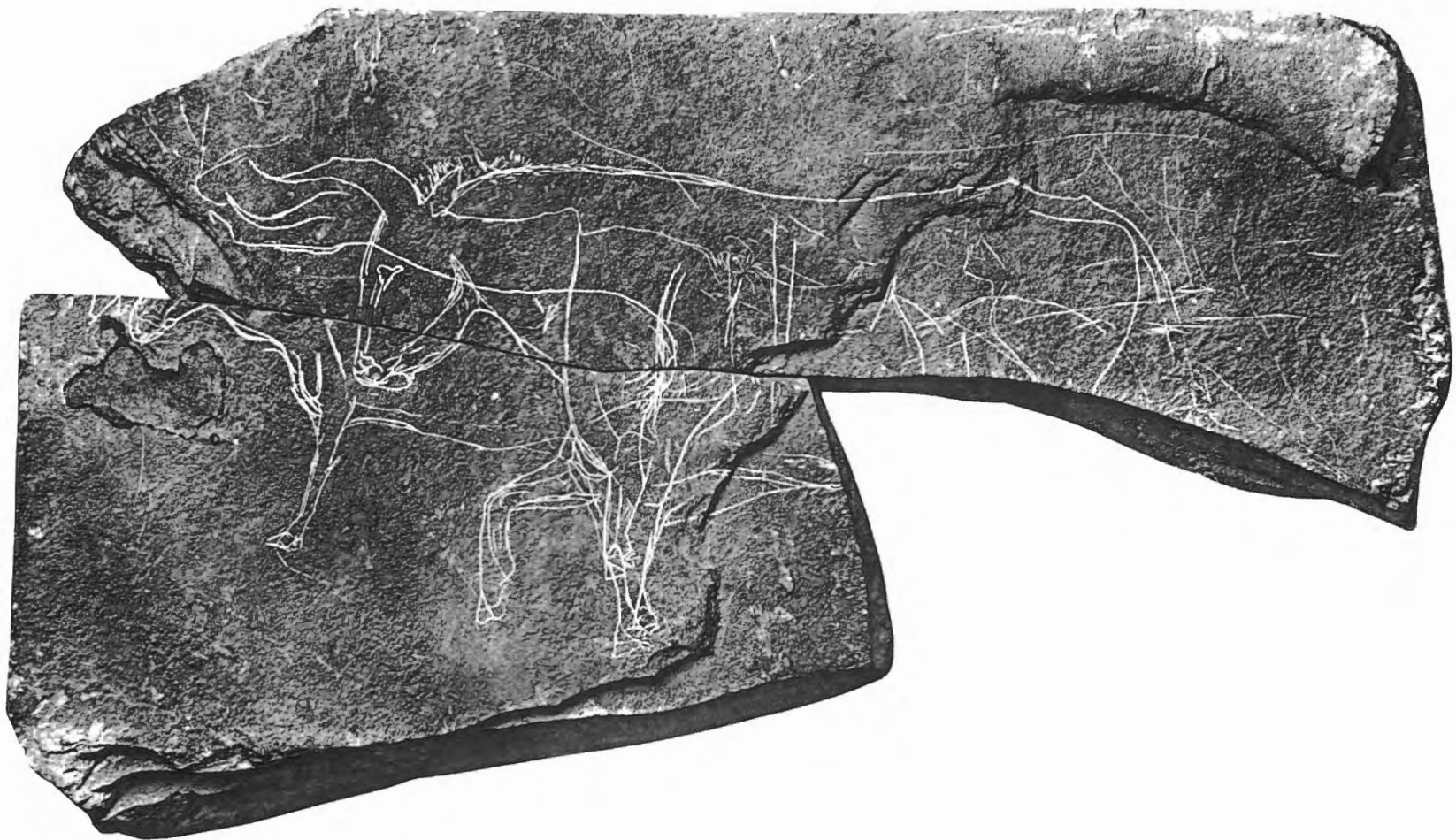
A



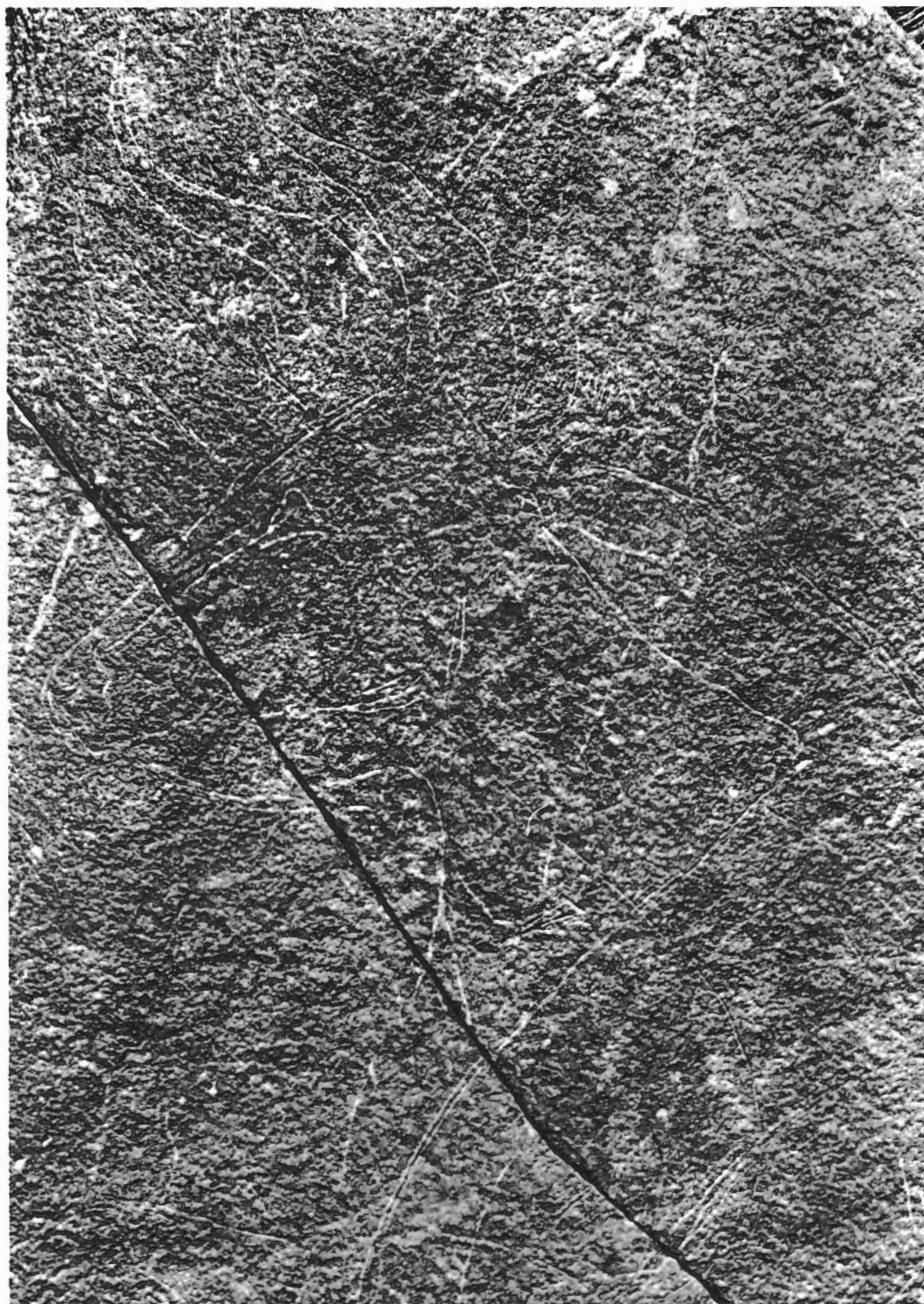
B

Le Cervidé gravé du "trou de Chaleux":
A, détail de la tête, agrandie 2 1/2 fois; B, idem, agrandie 4 fois.

F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme
et des animaux quaternaires.



Avers de la grande dalle de psammite, provenant du "trou de Chaleux", à Hulsonniaux (échelle env. 1/4).
F. TWIESSELMANN. — Les représentations de l'Homme et des animaux quaternaires.



Détail de la tête et de l'encolure du *Bos primigenius*, photographié sans retouche (échelle 1/1).

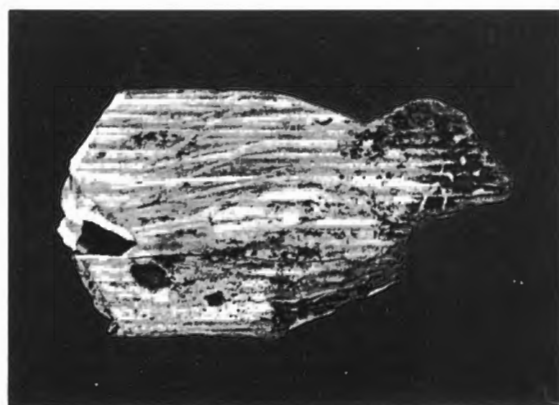
F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme
et des animaux quaternaires.



Revers de la grande dalle de psammite, provenant du "trou de Chaleux", à Hulsonniaux (échelle env. 1/5).



A



B



C

La plaquette d'ivoire découpé, provenant du "trou de Chaleux", à Hulsonniaux :
A et C, face ornée vue en lumière diffuse et en lumière frissante ; B, verso de la pièce (échelle 3/2).

F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme et des animaux quaternaires.



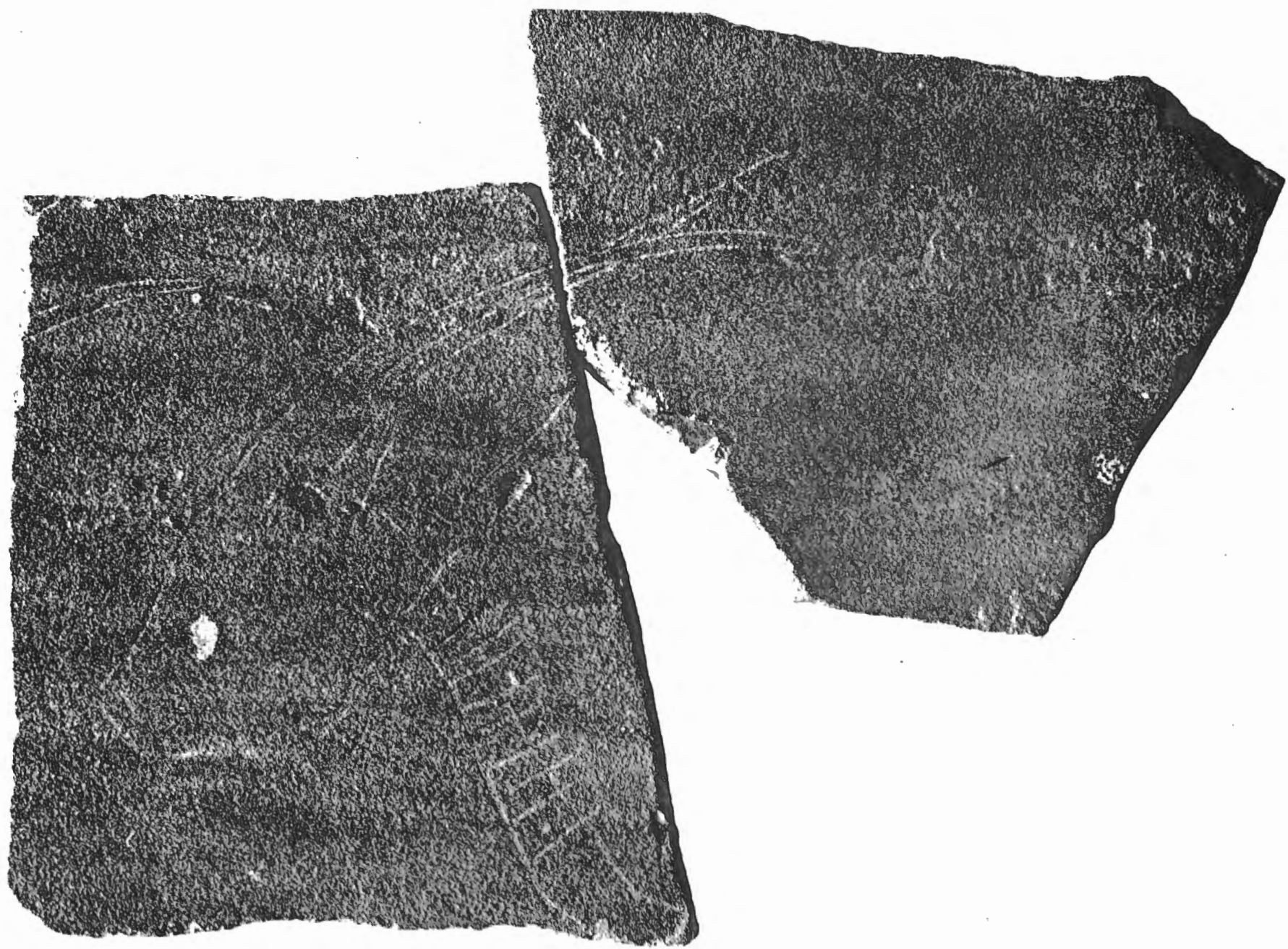
A



B

Détail de la planche VIII : le Capridé couché :
A, photographie sans retouche ; B, photographie légèrement retouchée (échelle 1/1).

F. TWIESELMANN. — Les représentations de l'Homme
et des animaux quaternaires.



Le Bouquetin gravé sur une plaquette de psammite, provenant de la 3^e caverne de Goyet (échelle 1,3).

F. TWIESSELMANN. — Les représentations de l'Homme et des animaux quaternaires.